

Décharge

Montée Historique de la Viadène 30 juin 2019

Je soussigné M :

M'engage à respecter le règlement de la manifestation
"Montée Historique de la Viadène"
du 30 juin 2019
Dont je reconnais avoir pris connaissance.

J'ai bien noté que l'association "Méca Passion Viadène", en tant qu'organisateur, a souscrit une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation ou aux participants conformément au décret n° 2007-1133 du 24 juillet 2007 relatif aux dispositions réglementaires du Code du Sport.

Sur le parcours et la liaison je reste seul responsable des dégâts matériels et corporels que je pourrais causer, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

L'organisateur me demande de vérifier auprès de son assureur si je suis bien couvert pour ce type de manifestation et de souscrire une «assurance piste». Il me recommande également de souscrire une assurance individuelle accident.

Fait à

Le

Signature (précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")